

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 25 janvier 1904, M. Albert Marcellin Lambert, expert-juré, membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité, est autorisé à accepter et à porter les palmes d'Officier d'Académie qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance du 11 juin 1870 créant un corps de troupe destiné à la garde de la Personne du Prince;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

La Compagnie des Gardes du Prince est et demeure supprimée.

ART. 2.

Les opérations du licenciement de ladite Compagnie seront terminées, et sa comptabilité sera arrêtée à la date du 31 du présent mois.

ART. 3.

Le service exécuté jusqu'ici par cette Compagnie, sera assuré dorénavant par la Compagnie des Carabiniers, qui prendra la dénomination de « COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE ».

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le vingt-six janvier dix-neuf cent quatre.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance du 26 janvier 1904, M. le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur de la Force publique, est nommé Commandant de la Compagnie des Carabiniers du Prince.

M. Laurendeau de Juniac, Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe à la Compagnie des Gardes, est, par Ordonnance du même jour, nommé Lieutenant de 1<sup>re</sup> classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince, à dater du 1<sup>er</sup> février.

Par Ordonnance du 30 janvier 1904, M. Louis-Thomas Toms est nommé Directeur de la Sûreté Publique, à dater du 1<sup>er</sup> février, en remplacement de M. Alexandre-Louis-Napoléon Delalonde, décédé.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
DE LA PRINCIPAUTÉ

La fête religieuse de Sainte Dévote a été célébrée cette année avec un très grand éclat, dû à la présence de plusieurs prélats qui avaient accepté l'invitation qu'à cette occasion leur avait adressée S. G. M<sup>gr</sup> du Curel.

Dans la soirée de mardi, veille de la fête, une vieille barque a été, selon la coutume populaire, brûlée sur un grand feu de joie allumé au milieu de la place de l'église consacrée à la patronne de la Principauté.

Mercredi matin, à la Grand'Messe en musique chantée à la Cathédrale sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, M<sup>gr</sup> Guyotte, vicaire général, a officié avec l'assistance pontificale de M<sup>gr</sup> Béguinot, évêque de Nîmes. Dans le chœur étaient présents : M<sup>gr</sup> Germain, archevêque de Toulouse; M<sup>gr</sup> Daffra, évêque de Vintimille; M<sup>gr</sup> Chapon, évêque de Nice; M<sup>gr</sup> Herscher, évêque de Langres; M<sup>gr</sup> du Curel, évêque de Monaco, et le R. P. Colomban, abbé mitré de Lérins. Une nombreuse affluence de familles monégasques et de fidèles emplissaient la nef où des places avaient été réservées aux fonctionnaires.

L'après-midi a eu lieu la procession traditionnelle des reliques de la Sainte: le cortège religieux, parti de la Cathédrale, s'est rendu à la paroisse Sainte-Dévote par la rue du Tribunal, la place du Palais et le boulevard de la Condamine. Tous les prélats présents dans la Principauté suivaient la procession qui, à l'église de Sainte-Dévote, a été reçue par M. le chanoine Pichot, curé de la paroisse. Après une courte prière dans le sanctuaire, le cortège a repris le chemin de la Cathédrale passant par la rue Grimaldi et l'avenue de la Porte-Neuve. La Société Philharmonique a prêté son dévoué concours à la cérémonie et n'a cessé de faire entendre de fort belles marches religieuses remarquablement exécutées.

Un Salut solennel a clos la cérémonie de cette fête à laquelle assistait une foule nombreuse et recueillie.

L'ouverture de notre saison d'opéra, dont les magnifiques représentations sont placées sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, aura lieu après-demain jeudi. Au programme de cette sensationnelle soirée sont inscrits deux ouvrages lyriques de haut intérêt artistique. C'est d'abord *Pyrame et Thisbé*, opéra inédit en 2 actes d'un jeune compositeur français déjà réputé, M. Edouard Trémisot, dont, par l'audition de quelques fragments joués l'hiver dernier à un de nos Concerts

classiques, les dilettantes de Monte Carlo ont pu apprécier le mérite personnel et la science orchestrale. Avec *Pyrame et Thisbé* sera donné *Paillassa*, une œuvre courte mais désormais consacrée du célèbre compositeur Léoncavallo. Ces deux opéras seront montés superbement avec le concours d'éminents artistes dont les noms seuls sont garants d'une interprétation d'élite.

Comme gage de gratitude des services rendus par M. le duc de Dino, leur ancien président, les membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française lui ont offert une plaquette artistique, œuvre délicate du graveur parisien Legastelois. Remise en a été faite, dimanche matin, par une délégation à la tête de laquelle se trouvaient M. André, consul de France, et M. Paul Gillibert, président actuel du Comité. Le duc de Dino a reçu les délégués dans la belle salle d'armes de sa villa Périgord et a remercié avec émotion M. Milon de Peillon, auquel, en sa qualité de vice-président du bureau sortant, revenait l'honneur de remettre le présent du Comité.

La plaquette offerte est en argent; elle porte sur une face un sujet allégorique qu'explique cette inscription qui est en quelque sorte la devise de l'Association: *Facit Fratres Bonitas*; sur l'autre face, les traits de l'ancien président ont été habilement reproduits par l'artiste et au-dessous sont gravés ces mots: *Au duc de Dino, le Comité de bienfaisance de la Colonie française reconnaissant.*

Le onzième Concert classique réunissait au programme les noms de Mendelssohn, Paisiello, Beethoven, Jules Cohen. Le public de nos auditions a d'abord goûté les merveilles que renferme la *Symphonie en Si bémol* de Beethoven, œuvre dont un critique célèbre a pu dire que l'adagio échappe à l'analyse, tant il est pur de forme, tant l'expressissn mélodique est d'une irrésistible tendresse; l'art prodigieux en a été exprimé à souhait par notre orchestre, et il convient de féliciter particulièrement M. Jehin de la très pure sonorité qu'il a obtenue de ses exécutants. Ce fut d'un velouté, d'une douceur absolument séduisante.

Nous eûmes ensuite le plaisir d'applaudir le magnifique organe de M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, qui fit apprécier la sûreté de sa méthode dans l'air de *Proserpine*, de Paisiello.

La seconde partie du concert était consacrée à l'audition d'œuvres de Jules Cohen, le regretté compositeur, ancien chef des chœurs de l'Opéra.

Notons parmi ces pages remarquables « l'andante » de la *Première Symphonie*, le mélodieux et gracieux entr'acte de *Dea*, celui de *Don José Maria*, d'un caractère et d'une forme exquis et d'une écriture orchestrale des plus élégantes; la *Marche funèbre*, très impressionnante, et enfin les deux poèmes lyriques, d'une large inspiration, traduits avec chaleur par M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin.

En résumé, vif succès pour ce beau concert.

Depuis la reprise des matinées théâtrales du Palais des Beaux-Arts, les spectacles les plus intéressants et les plus variés sont donnés quatre fois par semaine sur cette coquette scène que dirige fort intelligemment M. Comte-Offenbach. Parmi les plus récents spectacles que nous y ayons applaudis, il faut tout particulièrement mentionner une spirituelle revuette inédite, *Paris-Trésor*, de M. Philippe Maquet, dont le succès a été très vif mardi et mercredi dernier, avec la divette Mariette Sully et M. Fernand Depas comme interprètes. Vendredi et samedi, ce fut au tour de M<sup>lle</sup> Diéterle et de M. Le Gallo de se faire applaudir dans une amusante fantaisie de M. Jacques Redelsperger, précédée de fort curieuses expériences de télépathie par M<sup>lle</sup> de Paunac. Enfin, on nous annonce, pour aujourd'hui et demain, deux nouvelles matinées attrayantes avec M<sup>lle</sup> Otéro dans les danses et pantomimes espagnoles où elle excelle.

Par une admirable journée de soleil, a eu lieu mercredi dernier la dernière de nos belles réunions hippiques de janvier. Le succès mondain et sportif en a été complet et en voici les résultats :

- SIXIÈME ET DERNIÈRE JOURNÉE : Mercredi 27 janvier**
- Prix de la Baie des Anges**, haies à réclamer, 3,000 fr., 2,800 mètres.
1. Belle-Fille II, à M. E. Thiébaux (Flint).
  2. Quartier-Mestre, à M. G. de Valroger (Bariller).
  3. Morelos, à M. le comte Clermont-Tonnerre (Renan)
- Prix du Pont-Magnan**, steeple-chase handicap, 4,000 fr., 3,900 mètres.
1. Forfar, à M. le comte de Cherisey (Flint).
  2. Robo, à M. J. Stern (Holt).
  3. Van, à M. Ed. Archdeacon (Bariller).
- Prix de S. A. S. le Prince de Monaco**, haies-handicap, 40,000 fr., 3,500 mètres.
1. Saint-Saulge, à M. Liénart (Chapman).
  2. Picot, à M. E. Thiébaux (Flint).
  3. Recondo, à M. F. de Saint-Jayme (Hall).
- Prix de Consolation**, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr., 3,500 mètres.
1. Chryseis, au marquis de Quinsonnas (Bariller).
  2. Oak-Tree, à M. P. Jahn (Bates).
  3. Hémistiche, à M. A. Veil-Picard (Adèle).

Dans son audience du 29 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

- Milhan Barthélemy, né à Cette (Hérault) le 18 février 1872, cocher, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;
- Lacassy Charles-Frédéric-Bernard, né à Paris le 8 juin 1864, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

### THÉÂTRE DE MONTE CARLO

**Ma Cousine**, comédie en 3 actes de MEILHAC. — **Sapho**, comédie en 5 actes d'Alphonse DAUDET. — **Heureuse**, comédie en 3 actes de MM. HENNEQUIN et BILHAUD.

Les étoiles se succèdent à notre théâtre, sans que l'éclat de l'une nuise à l'autre, pour la plus grande satisfaction de nos hôtes. Après M<sup>me</sup> Jane Hading, ce fut la délicieuse Réjane, très fêtée et tout à fait charmante dans le rôle de Riquette de *Ma Cousine*, la spirituelle comédie de Meilhac ; la plus parisienne de nos comédiennes a joué son rôle avec un brio, un naturel, une finesse étourdissants. Quel art, quelle mesure dans la moindre des inflexions !

Les partenaires de Réjane étaient dignes d'elle, et c'est tout dire ; pensionnaires des premiers théâtres de Paris, il nous suffira de nommer M<sup>me</sup> Daynes-Grassot, très amusante dans la manicule ; M<sup>lle</sup> Demay, dessinant avec charme et émotion la petite baronne ; M. Dubosc, un baron d'Arnay fort élégant et verveux à souhait ; M. Numès, impayable de comique dans le personnage de Champcourtier ; enfin M. Luguët, qui complétait cet ensemble irréprochable. Aussi la soirée réussit-elle brillamment auprès de notre public des premières.

Miraculeusement souple, et passant avec une incroyable aisance de la finesse spirituelle à l'émo-

tion pénétrante, Réjane, après nous avoir amusés dans *Ma Cousine*, nous remua jusqu'au cœur dans *Sapho*, l'émouvante pièce d'Alphonse Daudet. Le succès de la grande artiste a été considérable en ce rôle qui met en jeu toutes les qualités poignantes de la femme, quand elle souffre et fait souffrir dans la chair et dans l'âme. Voilà vraiment l'une de ses plus belles et de ses plus profondes incarnations.

Autour de la merveilleuse comédienne figurait un ensemble d'artistes excellents et fort connus : M<sup>me</sup> Daynes-Grassot, de silhouette curieuse et soigneusement composée dans le personnage de l'ancienne irrégulière devenue bourgeoise (Madame Hettéma) ; M<sup>me</sup> Marie-Laure, une tante Divonne, de tendresse douce et d'allures bien provençales ; M. Grand, qui s'est montré fort véhément et tout à fait remarquable dans ce rôle de l'amant Jean Gaussin, type éternel de l'emportement amoureux et juvénile ; M. Dubosc, qui marque d'une nonchalance élégante le sceptique Déchelette. Enfin ne négligeons point M<sup>mes</sup> Dolley, Demay et MM. Chautard et Bonnarel, dont le talent contribua à ce parfait ensemble de comédiens.

Après avoir été comédienne spirituellement amusante dans *Ma Cousine*, artiste dramatique impressionnante dans *Sapho*, M<sup>me</sup> Réjane a été... elle-même dans *Heureuse*, c'est-à-dire la parisienne par excellence avec ses fantaisies, ses caprices et ses nerfs. La pièce de MM. Hennequin et Bilhaud est d'une trame légère mais dont la note libertine demeure toujours élégante, à la manière des auteurs célèbres du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'intrigue en est pourtant tout à fait moderne puisqu'elle roule sur un cas de divorce original, celui d'une femme mariée qui n'aime son premier mari qu'après l'avoir quitté pour épouser son amant.

M<sup>me</sup> Réjane a été en tous points exquise en ce rôle et elle a eu deux partenaires dignes d'elle en M. G. Dubosc et M. Grand. Bref, les deux représentations de *Heureuse* ont clôturé aussi joyeusement que brillamment la première partie de notre saison de comédie.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le stand présente ces jours-ci la plus grande animation. On sait en effet que depuis hier se dispute le *Grand Prix du Casino* consistant en un magnifique objet d'art et 20,000 francs en espèces. La lutte pour cette épreuve sensationnelle doit durer trois jours et ne se terminera donc que demain mercredi. Jamais le nombre des tireurs de tous pays, qui sont inscrits pour y prendre part, n'a été aussi grand que cette année, et cet empressement des premiers fusils du monde prouve quelle est la vogue et la renommée universelle du Tir aux pigeons de Monaco.

Mardi dernier, 76 tireurs ont pris part au *Prix Pellier-Johnston* (27 mètres) ; il a été gagné par M. le baron de Waldner, 9 sur 10, premier ; deuxième, M. Charrier, 8 sur 10 ; M. Villani, 7 sur 9, troisième.

La *Grande Poule d'Essai* a réuni, jeudi et vendredi, 115 tireurs ; après ces deux jours de lutte, elle a été gagnée par M. Thellusson, 10 sur 10, premier, qui gagne 6,370 francs ; deuxième, M. di Grazia, 9 sur 10, gagne 3,231 francs ; troisième, M. Charrier, 9 sur 10, gagne 2,485 francs ; quatrième, M. Thonier, 8 sur 10, gagne 1,838 francs.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Avril, Scott et Berselli.

Samedi, 114 tireurs ont pris part au *Prix Minho*, qui a été partagé entre MM. Berselli, Galletti, A. Stagni, comte Lazzara, Haydon, baron di Lo Monaco, Blake, Castoldi, Erskine, Redaelli, Carroll, partageant 6,435 francs.

La première journée du *Grand Prix du Casino* a réuni, hier, 131 tireurs ; 23 ont fait 2 zéros, 50 en ont tué 1 sur 2, et 78, 2 sur 2.

Vendredi 5 février. — *Prix de Février* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 8 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une *Médaille d'or*.

Mercredi 10 février. — *Prix des Dahlias*, 1,000 francs.

Vendredi 12 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 15 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,000 francs**.

Mercredi 17 février. — *Prix des Violettes*, 1,000 francs.

Vendredi 19 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 2,000 francs.

Lundi 22 février. — *Prix des Œillets* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 24 février. — *Prix de Roquebrune*, 1,000 fr.

Vendredi 26 février. — *Prix O'Brien* (handicap), 2,500 fr.

Lundi 29 février, mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 mars. —

**Huitième Championnat Triennal, 10,000 francs** et une *Médaille d'or*.

Jeudi 4 février 1904, à 2 heures et demie

### 12<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN  
avec le concours de M<sup>lle</sup> ODETTE DE CAUVIGNY, cantatrice.

<i>Iphigénie en Aulide</i> , ouverture.....	Gluck.
<i>Symphonie en mi bémol</i> (n° 39).....	Mozart.
<i>Fest-Ouverture</i> .....	Lassen.
<i>Lohengrin</i> (Rêve d'Elsa).....	Wagner.
Mademoiselle DE CAUVIGNY.	
<i>Eglogue</i> , poème Virgilien.....	Rabaud.
<i>Marguerite au Rouet</i> .....	Schubert.
Mademoiselle DE CAUVIGNY.	
<i>Marche Héroïque</i> .....	Saint-Saëns.
(A la mémoire de Henri Regnault).	

### Lettre de Paris

Paris, 31 Janvier 1904.

Deux figures intéressantes viennent de disparaître de la scène parisienne : MM. Emile Deschanel et Albert Christophle, qu'une foule de notabilités appartenant au monde de la politique et des lettres ont accompagné à leur dernière demeure.

Emile Deschanel, né à Paris en 1819, treize fois lauréat du concours général, agrégé à vingt-deux ans, professeur de rhétorique à Bourges, aux lycées Charlemagne, Bonaparte et Louis-le-Grand, était, à vingt-six ans, maître de conférences de littérature grecque à l'Ecole normale supérieure, d'où il venait à peine de sortir. L'opposition ardente qu'il fit au coup d'Etat et au gouvernement impérial brisa sa carrière universitaire. On l'expulsa après six mois de prison ; il alla créer, en Belgique, ces conférences publiques qu'il devait introduire en France avec tant de succès. L'amnistie lui permit de rentrer, en 1859, à Paris, où il collabora au *National* et au *Journal des Débats*. La République établie, il fut élu, en 1876, député de Saint-Denis ; il démissionna, en 1881, pour aller occuper, au Collège de France, la chaire de littérature française moderne où, pendant plus de vingt ans, son enseignement attira un public aussi nombreux qu'enthousiaste. Il fut élu, le 23 juin 1881, sénateur inamovible par l'unanimité des gauches du Sénat. Parmi ces œuvres, on cite ses *Etudes sur Aristophane*, les *Courtisanes Grecques*, la *Physiologie des Ecrivains et des Artistes*, le *Romanisme des Classiques*, etc.

Né à Domfront, en 1830, M. Albert Christophle avait d'abord acheté une charge d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Il était entré dans la politique après la chute de l'Empire, avait été nommé préfet de l'Orne par le gouvernement de la défense nationale, et était allé présenter son département à l'Assemblée nationale. Il fut l'un des principaux défenseurs de M. Thiers et combattit toute restauration monarchique. Ministre des travaux publics des cabinets Jules Simon et Dufaure, il fut des 363, et, en février 1878, était nommé gouverneur du Crédit Foncier. Il occupa ces hautes fonctions de 1878 à 1895, sut relever la situation, alors fort critique, du grand établissement financier, et, tout en consolidant son crédit, améliorer le sort du personnel. A la Chambre, il s'était consacré aux questions d'ordre économique, et il avait fondé le Syndicat des bouilleurs de cru, dont il était le président.

A l'Académie française, il y a eu, mercredi dernier, véritable réunion de gala en l'honneur de la réception de M. Frédéric Masson dont on a lu, dans tous les grands journaux et revues de la semaine, le beau discours évocateur d'épées.

Cette réception permet d'ajouter de nouvelles anecdotes à l'histoire des épées académiques. On sait que le costume à palmes vertes, bien modeste cependant, s'accompagne d'une petite épée à poignée de nacre. Alphonse Daudet, qui n'eut pas la joie de la porter, a raillé ces glaives d'immortels; il prétendait que tout au long de la lame une rigole était creusée pour laisser « couler le sang ».

L'épée de M. Masson n'évoque pas des idées aussi homicides, mais seulement la reconnaissance des habitants d'Asnières-sur-Oise qui par souscription la lui ont offerte. Depuis 1874, M. Masson est conseiller municipal de cette jolie petite commune et depuis 1886 il en est maire. Mercredi, la veille de sa réception, M. Masson reçut une délégation de ses administrés, qui lui offrit son épée d'académicien, et cette épée est une véritable œuvre d'art exécutée par le maître Falize.

Les attributs, finement ciselés, rappellent l'épopée napoléonienne dont M. Masson s'est fait l'enthousiaste historien. Le globe du monde, surmonté de l'aigle impériale aux ailes éployées, en forme le pommeau, et une chaîne de violettes s'enroule autour de la garde. La poignée est faite d'un bloc d'ivoire sur lequel monte une branche de laurier. Une banderole la retient où sont gravées les dates de l'élection et de la réception à l'Académie de M. Masson, et aussi celles de ses élections municipales à Asnières. Sur la coquille, des rameaux de laurier enlacent les initiales de M. Masson et les armoiries de la petite ville heureuse d'avoir pour maire un immortal. Asnières partage cependant cet honneur avec Bourg-la-Reine, qui est administré par M. Theuriet, et ce sont, je crois, les seules villes de France dont le Conseil municipal est présidé par un membre de l'Académie française. Mais M. Masson n'est pas seul à l'Institut à posséder ces armes symboliques où l'œuvre de l'écrivain est rappelée, et l'on sait que M. Paul Hervieu offrit à l'auteur de l'*Aiglon* une épée de chambellan de la grande année impériale, de 1808.

L. S.

## VARIÉTÉS

### La Causerie et la Conversation

Le regretté Emile Deschanel, qui vient de mourir, était, on le sait, un Maître en matière de conférences et ses leçons au Collège de France resteront longtemps célèbres. C'était aussi un écrivain délicat et nous ne saurions mieux le rappeler qu'en reproduisant ici cette page exquise extraite de son « *Esprit de la Conversation* » :

S'il ne fallait pas craindre, en pareille matière, une analyse trop raffinée, je montrerais la différence qui existe entre la *conversation* proprement dite et la *causerie*, qui est peut-être quelque chose de plus moderne encore.

L'une était toujours, plus ou moins, une sorte de tournoi de l'esprit, qui avait ses lois et ses règles. L'autre, sans règle et sans lois, est une promenade en zigzag. Elle est l'échange d'idées le plus libre, le plus capricieux, le plus fantasque, et, pour cela même, le plus charmant. La causerie ne supporte pas le lieu commun, que la conversation, quelquefois, admettait. La causerie, imprévue, brisée, inégale, joyeuse ou triste, aiguillée, littéraire, philosophique ou bête à *ravir la pensée*, est la forme la plus intime, la plus familière, la plus vivante, la plus mobile, la plus élastique, la plus ondoyante, la plus rapide, la plus communicative, la plus électrique de l'esprit.

Aussi, une des plus grandes preuves d'amitié, ou, tout au moins, de considération, qu'on puisse accorder à quelqu'un, est-elle de causer avec lui. On ne cause pas avec tout le monde, on ne cause pas avec le premier venu; on ne cause qu'avec une personne à qui on reconnaît une valeur.

Oh! la chose rare et précieuse qu'une causerie véritable, lorsque deux esprits distingués et divers se rencontrent, et, en deux répliques, sont hors barrières, à travers champs, loin de toutes les banalités, de toutes les formules, de tous les poncifs, de tous les lieux communs qui courent les rues! Quelle vivacité, quelle nouveauté, quel charme! J'oserai dire que cela va jusqu'à la volupté. C'est une escrime aux assauts variés, une palestre aux passes innombrables; on serre les idées, on les étreint, on en sent le contour ferme et vibrant, et le nu qui rend sous la main! Au contraire, avec un esprit commun, de quelque côté qu'on le tâte, ce n'est que coton.

Ceux qui n'entendent rien ni à la conversation ni à la

causerie, dissertent longuement, discutent bruyamment, racontent pesamment, ne vous font grâce d'aucun détail, même du plus prévu et du plus superflu. On les voit venir de deux lieues à la ronde avec leurs gros sabots; on voudrait couper court, prendre par la traverse, dire en deux mots ce qu'ils vous délayent en mille, indiquer d'un trait bref la chose essentielle, sauter par-dessus le reste, et gagner pays; mais, si vous êtes pressé, ils ne le sont point, eux.

Il faut, dans la conversation, de l'esprit, du bon sens, de la bonne humeur, de la politesse, de l'à-propos, de la légèreté, du tact, de la rapidité et de la gaieté.

Il faut entendre raillerie pour sa part, et mettre rarement les autres à l'épreuve sur ce point délicat.

Il faut contredire très peu et avec la plus grande modération. Parfois, il est utile de contredire, pour faire la balance et trouver la justesse; parfois aussi, pour faire l'épreuve d'un esprit: c'est frapper à une porte, pour voir s'il y a quelqu'un dans la maison.

Mais c'est dans la contradiction que la courtoisie se déploie.

Il ne faut ni trop de timidité, ni trop d'aplomb, et l'un ou l'autre selon le sexe et l'âge de l'interlocuteur.

Il faut n'être jamais ni au-dessus, ni au-dessous de ceux à qui l'on parle. Dire à une personne médiocre des choses qui ne le sont pas, c'est manquer d'à-propos, de tact. On a du tact, quand on sait être médiocre et commun dans l'occasion. L'esprit est chose de rapport, de relation, de mesure. Esprit hors de propos ou de proportion n'est plus esprit. C'est en avoir beaucoup que de n'en pas montrer toujours.

Emile DESCHANDEL.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**L'adaptation à la vie aquatique chez les mammifères.** — M. R.-C. Osburn a fait paraître, dans l'*American Naturalist*, une étude complète sur les adaptations que l'on rencontre chez les mammifères, en commençant par les adaptations à la vie aquatique. Les mammifères primitifs étaient évidemment des animaux terrestres. Mais bon nombre d'entre eux, soit pour échapper à la concurrence qu'ils rencontraient sur terre, soit pour accroître leurs chances en profitant de la quantité d'aliments contenus dans les eaux, ont adopté la vie aquatique; tous les cétacés et siréniens, tous les pinnipèdes, les loutres d'eau douce et de mer, certains putois, bon nombre de rongeurs comme le castor, le rat musqué, le rat d'eau, l'hydrocoëre, et d'autres encore, divers insectivores comme le Myogale, le Crossope, le Potamogale, un ongulé qui est l'Hippopotame, un marsupial — le Chimate — et enfin un monotrème, l'Ornithorhynque, sans compter un certain nombre de formes fossiles.

Parmi ces diverses formes il en est certainement chez qui l'adaptation est récente: et ceci se voit à ce que les modifications de structure sont faibles; d'autres, au contraire, sont adaptées depuis longtemps, les modifications étant profondes. Les adaptations se font voir dans un certain nombre de parties du corps, la forme générale, les membres et les téguments.

**Adaptations dans la forme du corps.** — Comme chacun le sait, le mammifère aquatique prend une forme rappelant celle du poisson: c'est la plus appropriée. Elle est plus prononcée chez les Cétacés, les Siréniens et Pinnipèdes. La partie antérieure du corps devient plus ramassée et plus rigide, la postérieure plus mobile. Il y a allongement de la face, avec raccourcissement du crâne; la tête a parfois jusqu'au tiers de la longueur du corps. L'allongement de la tête est dû surtout à l'allongement des mâchoires, qui semble être une adaptation à une alimentation spéciale, laquelle est aussi cause, sans doute, de la simplification secondaire des dents. Celles-ci, chez les Mystacocètes, ne servent pas et disparaissent; chez les Odontocètes, elles sont purement préhensiles. Les mâchoires se simplifient comme la dentition, perdant de leur force et de leurs saillies, chez les mammifères qui n'ont pas à mastiquer des aliments résistants. Les narines sont moins terminales et plus dorsales, les os du nez sont raccourcis. Chez les Cétacés, une disposition spéciale permet à l'animal, à la surface, de respirer et

de déglutir à la fois. Les glandes salivaires sont évidemment réduites: il n'est point besoin de salive pour humecter des aliments mouillés. L'oreille externe a disparu totalement chez les Cétacés, Phocidés et Siréniens, en grande partie chez les Otaries. Souvent l'oreille est pourvue d'une valvule qui en permet l'occlusion, même chez des formes semi-aquatiques, comme Crossopus et Néosorex. Il y a une tendance assez prononcée — hippopotame surtout, et un peu le castor et le capybara — de la part des oreilles, yeux et narines à se placer sur un même plan, de manière à pouvoir fonctionner sans que la tête émerge beaucoup. Le raccourcissement du cou est très marqué: il est dû au raccourcissement des vertèbres, à leur fusion partielle, ou à la disparition de l'une d'elles. Très peu de mobilité de la tête sur le cou, grâce à l'aplatissement des vertèbres: par contre, grande mobilité de l'arrière-train, la colonne étant plus mobile grâce à la simplification des connexions intra-vertébrales. Le thorax est cylindrique, le diaphragme plus oblique et plus musculaire. Mais le caractère le plus frappant est la présence d'une nageoire dorsale charnue ou d'une nageoire caudale à expansion latérale qui permet plus de rapidité dans les mouvements en verticalité.

**Adaptation dans les membres.** — Elle est surtout prononcée chez les espèces purement aquatiques. Chez celles qui ne sont aquatiques que depuis peu, comme le *Microtus* amphibie, il n'y a même pas de palmure aux doigts: ailleurs elle existe, plus au moins prononcée, et à mesure qu'elle se développe, les ongles disparaissent rétrogradant peu à peu, et finissant par ne plus exister. D'ambulatoire le membre devient natatoire; la main se fait, par la palmure, nageoire. Parfois la palmure est remplacée par des poils qui remplissent le même office. Le bras se raccourcit, tandis que la main s'allonge, et parfois acquiert plus de phalanges: tel cétacé a jusqu'à 12 phalanges au doigt; et on voit aussi le nombre des doigts s'accroître. La clavicule disparaît et le sternum se réduit; en outre il n'y a plus de mobilité entre les trois os du bras et de l'avant-bras. Les membres d'arrière disparaissent plus ou moins: là où ils restent ils ne font fonction que de gouvernail.

**Adaptations tégumentaires.** — En gros: perte du poil, et des glandes cutanées; acquisition d'une forte couche de graisse, pertes des muscles lisses de la peau ou de l'armature dermique. La perte du poil n'existe que chez les formes purement aquatiques; de même l'acquisition de la couche graisseuse. A mesure que le poil part, la graisse le remplace. Les Odontocètes, qui descendent d'ancêtres pourvus d'une armature dermique, ont perdu celle-ci, et n'en présentent plus que des traces. Enfin, les os, chez les formes purement aquatiques, sont devenus légers, spongieux, souvent imprégnés d'huile. Les Siréniens font exception il est vrai, mais ils vivent le long de la côte en eaux peu profondes.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 31 Janvier 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Velleda</i> , fr., c. Cadiou,	sur lest.
MARSEILLE, cutter <i>Sainte-Françoise</i> , fr., c. Miniet,	briques.
GOLFE-JUAN, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	vin.
MARSEILLE, chaland <i>Minerai</i> , fr., c. Appietto,	houille.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Gareil,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. CastineNi	—
NEWCASTLE, vapeur, <i>Johanna</i> , allem., c. H.-Kul.	houille

Départs du 24 au 31 Janvier 1904

GÈNES, vapeur <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
A LA MER, yacht à vap. <i>Velleda</i> , fr., c. Cadiou,	sur lest.
SAINT-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Gareil,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
ANTIBES, b. <i>Bettina</i> , ital., c. Fanacioli.	—
— navicelle <i>Ersilia</i> , ital., c. Casani,	—
— br.-goël. <i>Vincenzo</i> , ital., c. Vassallo	—
CANDIA, brick-goëlette <i>Stella d'Italia</i> , ital., c. Fortunato,	—

Pour cause de cessation de commerce, **Magasin d'Epicerie** à remettre.

Pour tous renseignements, s'adresser, 16, rue du Milieu, Monaco-Ville.

**GRAND HOTEL DE LONDRES**

A MONTE CARLO

Société Anonyme Monégasque

**AVIS**

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres, à Monte Carlo, sont informés que l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 29 janvier dernier n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions représentées.

Conformément à l'article 37 des statuts, les actionnaires sont convoqués à une deuxième réunion qui aura lieu le **Vendredi 4 Mars, à 10 heures et demie du matin**, au siège social, pour statuer sur les difficultés ayant surgi entre le Conseil d'Administration et le Directeur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers du sieur Jean-Baptiste **FACCENDA**, marchand de vins, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, devant M. **RAYBAUDI**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 8 mars 1904, jour de mardi, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, contradictoirement entre les créanciers et le Syndic.

Monaco, le 1<sup>er</sup> février 1904.

Pour le Greffier en chef :

A. Cioco, C. G.

**EXTRAIT**

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, en date du deux février courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur **Joseph GENZONI**, négociant en rouenneries et confections, demeurant à Monaco, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été fixée provisoirement audit jour deux février.

M. **D'ALVERNY**, vice-président dudit Tribunal, a été nommé commissaire, et M. **Cioco**, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 2 février 1904.

Le Greffier en Chef,

RAYBAUDI.

**APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO**

**LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**MAISON MODÈLE**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

**M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT**

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.  
ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. — CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. — PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**PARFUMERIE**

DE MONTE CARLO

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO**

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**PEINTURERIE DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord **MONTE CARLO**

**ASSURANCES**

**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>ie</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes transports-valeurs. POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE**

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

**MANUCURE**

**M<sup>me</sup> M. Rosticher**

Masseuse diplômée

de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage

du Dr Paul Archambaud.

Passage Grand, MONTE CARLO

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

**Eugène VÉRAN**

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco

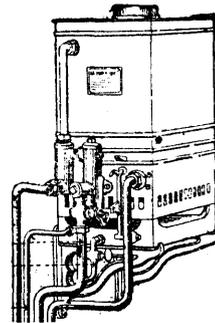


Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

**PLOMBERIE (EAU et GAZ)**

**Henri CHOINIÈRE**

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE  
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Éclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

**“Le Torride”**

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **vieillesse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES GRAND FORMAT**  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouve dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1904

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Janv.-Févr.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
26	772.2	771.5	771.7	772.1	772.2	11.5	13.1	12.8	12.2	11.5	63	Est.	Beau, nuageux.	
27	73.5	73.6	74.1	74.3	74.5	10.5	12.1	11.8	11.2	10.3	65	Ouest.	Beau.	
28	75.2	75.5	75.8	76.5	77.2	10.8	12.8	12.7	10.4	10.2	72	Sud-Est.	—	
29	78.2	78.5	78.1	77.5	76.4	10.1	13.2	12.8	12.1	11.2	72	—	—	
30	76.8	77.5	76.6	76.1	76.2	11.5	13.2	13.4	14.1	13.8	66	Est.	Beau, nuageux.	
31	74.2	73.5	71.3	70.2	70.1	14.1	13.8	13.2	11.2	12.1	76	Calme.	Pluie.	
1	67.2	66.5	66.4	63.2	62.5	12.5	14.2	11.6	10.2	10.1	75	Est.	—	
DATES		26	27	28	29	30	31	1						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	13.1	12.4	12.7	13.2	15.1	14.2	14.5			Pluie tombée : 30mm		
		Minima.	9.8	9.5	8.8	8.6	10.8	11.2	10.2					